

# GIP CERDD Site du 11-19 / Rue de Bourgogne 62750 - LOOS-EN-GOHELLE

Marché public de Services

Réalisation de podcasts sur l'adaptation au changement climatique

Consultation

Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

# **SOMMAIRE**

Article 1. Description du marché	3
Présentation du Cerdd	3
L'adaptation au changement climatique : un enjeu majeur pour les territoires des l	Hauts-de-France 3
Article 2. Présentation de la mission	4
Descriptif de la mission	4
Objectifs et approche	4
Article 3. Format	5
Article 4. Déroulement de la mission et livrables	5
Article 5. Enregistrement	6
Article 6. Montage	6
Article 7. Diffusion	7
Article 8. Lieux d'enregistrement	7
Article 9. Rappel du calendrier	7

C.C.T.P. - 2023-01 Page **2** sur **7** 

#### ARTICLE 1. DESCRIPTION DU MARCHÉ

**Objet des services :** Réalisation de podcasts sur l'adaptation au changement climatique.

#### Présentation du Cerdd

Le <u>Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)</u> vise une prise en compte généralisée des enjeux du développement durable et du changement climatique vers de nouveaux modèles de société.

Créé en 2001, ce Groupement d'Intérêt Public (GIP) est piloté par l'Etat, le Conseil Régional et plusieurs collectivités locales, associations et partenaires privés. Le Cerdd est au service des acteurs des Hauts-de-France pour les accompagner dans leur engagement en faveur du développement durable.

L'objectif transversal du Cerdd est d'inciter ces publics à s'inscrire dans une démarche globale de transitions économiques, sociales et écologiques sur le territoire régional. Le Cerdd met ainsi à disposition ressources et services pour permettre d'y parvenir dans les meilleures conditions.

# L'adaptation au changement climatique : un enjeu majeur pour les territoires des Hauts-de-France

L'adaptation au changement climatique est une thématique difficile à aborder, elle relève d'un certain aveu de vulnérabilité et implique de se projeter dans un monde à 1.5°C, 3°C voire 4°C supplémentaires.

Malgré un nombre grandissant de ressources en la matière, y compris la parution en février 2022 d'un rapport du GIEC spécialement dédié aux questions de l'adaptation, et l'obligation pour les territoires de développer une stratégie d'adaptation dans le cadre de leur PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), cette question peine à s'implanter dans les différents agendas politiques. La question de l'adaptation est donc cruciale et nécessite ainsi d'être prise en compte le plus rapidement possible par les élu·e·s, les technicien·ne·s ou par les citoyen·ne·s.

C'est la mission que s'est donné le Cerdd dans le cadre de <u>son programme adaptation au changement</u> <u>climatique</u>, en produisant régulièrement des ressources dédiées, principalement sous forme de publications et de vidéos. Dernièrement, le Cerdd a développé un nouveau format audio avec la sortie du teaser et de l'épisode 0 de la série de podcasts <u>Histoire(s) de s'adapter</u>, qu'il souhaite à présent compléter avec cinq nouveaux épisodes.

C.C.T.P. - 2023-01 Page **3** sur **7** 

#### Descriptif de la mission

La mission concerne l'élaboration de cinq épisodes de podcast sur la thématique de l'adaptation au changement climatique en Hauts-de-France. Chacun d'entre eux durera une quinzaine de minutes et décrira des enjeux spécifiques de l'adaptation en région pour sensibiliser les acteurs concernés et leur apporter des solutions à mettre en œuvre. Cette série d'épisodes est destinée à être diffusée via les canaux de communication du Cerdd (site internet, newsletter, réseaux sociaux, listes de diffusion...), ainsi que sur les plateformes classiques de diffusion de podcasts et dans le cadre d'évènements organisés par le Cerdd.

# Objectifs et approche

Faisant suite au premier épisode de la série Histoire(s) de s'adapter paru en octobre 2022, ces cinq épisodes proposeront d'approfondir les principaux enjeux de l'adaptation des territoires des Hauts-de-France. À savoir :

- vulnérabilité des territoires littoraux à l'érosion et à la submersion marine,
- vulnérabilité aux inondations continentales et coulées de boues,
- vulnérabilité des infrastructures et aménagements aux phénomènes de retrait-gonflement des argiles (RGA),
- vulnérabilité aux températures extrêmes,
- vulnérabilité des milieux naturels et activités humaines liés à la ressource en eau (qualité/quantité).

En comparaison au premier épisode, ces 5 épisodes thématiques seront plus courts (environ 15 minutes) et laisseront moins de place à la partie narrative, pour se concentrer davantage sur une approche projet. Ils proposeront ainsi une définition et un état des lieux territorialisé de la thématique concernée au travers d'un regard d'expert·e (état de la ressource/du milieu, tendances actuelles et prévisionnelles, politiques et mesures existantes) ; suivi du récit d'un ou deux projets d'adaptation présentés par leur opérateurs·rices. Chaque épisode se concluera par une note positive en proposant les perspectives d'adaptation de chacun.e des intervenant·es.

Immersifs, qui remuent sans plomber, ces épisodes comme le reste de la série, ont pour objectif de **mettre** les acteurs·rices des collectivités en mouvement vers des territoires plus résilients. Au Cerdd, nous favorisons des récits **positifs**, permettant de saisir tous les enjeux de l'urgence à s'adapter et les risques auxquels nous devons faire face, en apportant des solutions pour agir. Pour saisir cette approche et l'ambiance recherchée, vous pourrez vous inspirer des deux premiers formats audio d'Histoire(s) de s'adapter réalisés par la Traverse pour le Cerdd, ou encore de la vidéo "Le climat change en Hauts-de-France. Adaptons-nous!".

Plus qu'une simple succession d'interviews nous cherchons à créer **un format rythmé** qui valorise la parole et l'action des deux ou trois d'intervenant·es par épisode (un·e expert·e, un.e porteur·euse de projet ou habitant·e) dont il faudra savoir faire ressortir des phrases inspirantes. Nous souhaitons également y retrouver **une voix off** qui permet à la fois de relier les interventions entre elles et d'apporter des éléments

C.C.T.P. - 2023-01 Page **4** sur **7** 

complémentaires tout en incarnant le récit, les émotions suscitées par la thématique. Dans l'optique de recréer ce même effet de **cheminement** tout au long des épisodes, une place sera également accordée au récit et aux imaginaires en apportant des éléments de prospective permettant de se projeter dans un territoire adapté.

Nos objectifs pour ces 5 épisodes sont les suivants :

- **Définir de manière simple et lucide les principales vulnérabilités** des territoires des Hauts-de-France face aux impacts du changement climatique,
- Mettre en mouvement en donnant à voir les solutions existantes : des exemples de projets d'adaptation, notamment des solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN), des témoignages d'acteur-rices qui portent des projets ou accompagnent des territoires dans ce sens,
- Permettre aux élu·es et technicien·nes de **monter en compétences** et de réhausser leurs ambitions,
- Construire de nouveaux récits positifs et conviviaux autour de l'adaptation en donnant la parole à des personnes inspirantes.

#### ARTICLE 3. FORMAT

Podcasts: cinq épisodes thématiques sur l'adaptation au changement climatique

Durée: environ 15 minutes chacun

Cible : prioritairement, les élu·es et technicien·nes des Hauts-de-France et plus largement les citoyen·nes Proposition de structure :

- jingle
- introduction par la voix off
- interviews d'expert·es puis porteur·euses de projet entrecoupées par la voix off
- mot de la fin et conclusion voix off
- annonce du prochain épisode
- jingle

Le Cerdd attend une livraison de fichiers haute définition mais aussi un format plus léger adapté à la diffusion en streaming, notamment un format adapté à la diffusion youtube à partir du visuel du podcast préexistant (selon des critères d'accessibilité : sous-titrages et ondes sonores - <u>exemple</u>).

Le jingle de la série et son visuel seront fournis par le Cerdd.

# Article 4. Déroulement de la mission et livrables

Une note de cadrage sera transmise au prestataire retenu et une réunion de cadrage sera organisée pour :

- → préciser le format et l'esprit du podcast ;
- → sélectionner et stabiliser les messages à valoriser, le « faire dire » comme le « pas faire dire » ;
- → définir conjointement l'identité du podcast : ambiance sonore, titres ;
- → identifier conjointement intervenant·es et projets de l'épisode concerné ;
- → choisir les éléments/messages institutionnels incontournables ;
- → préciser le calendrier de réalisation.

C.C.T.P. - 2023-01 Page **5** sur **7** 

Le prestataire sélectionné devra faire preuve de **force de proposition dans l'identification des intervenant-es, des projets, pour la définition des titres** des épisodes et pourra plus globalement apporter ses conseils sur la réalisation de cette série de podcasts (ambiance, diffusion,...). Il sera également chargé d'organiser les entretiens avec les intervenant-es.

Pour chaque épisodes plusieurs livrables seront attendus de la part du prestataire :

- → scénario minuté du déroulé de chaque épisode ;
- → identification et contact des intervenant.e.s;
- → grilles d'entretiens en amont de chaque interview ;
- → script de la voix off;
- → mise à disposition de l'ensemble des rushs des entretiens ;
- → sous-titrages;
- → visuels ondes sonores pour diffusion.

#### ARTICLE 5. ENREGISTREMENT

#### Prestations attendues:

- Deux à trois entretiens d'acteur·rices de l'adaptation par épisodes (expert.e, porteur.se de projets/association/habitant.e)
- Enregistrement d'éléments d'ambiance sonore destinés à habiller chaque épisode en fonction de sa thématique afin de favoriser l'immersion dans le podcast
- Enregistrement de plusieurs propositions de voix off

Par soucis de cohérence, cette voix off devra être la plus ressemblante possible avec celle de l'épisode 0 et du teaser. Le prestataire devra ainsi fournir plusieurs propositions de voix (pour cela, le recours à un e professionnel·le peut être envisagé, à indiquer en option dans le devis si nécessaire).

Une attention toute particulière sera portée à la qualité de l'enregistrement et du matériel en raison des conditions variables de prise de son (extérieur, salle avec écho...) ; ici aussi, une association avec un·e professionnel·les de la prise de son pourra être envisagée.

#### Article 6. Montage

#### Prestations attendues:

- Intégration du jingle
- Montage complet des interviews
- Design sonore : ambiance immersive en lien avec la thématique
- Intégration de la voix off, d'éléments musicaux et de transitions entre les extraits

Dans un esprit de coopération, des **échanges réguliers** entre le Cerdd et le prestataire et des phases de validation seront à prévoir durant l'enregistrement et le montage.

# ARTICLE 7. DIFFUSION

La proposition de services de diffusion et de promotion du podcast serait un plus.

C.C.T.P. - 2023-01 Page **6** sur **7** 

# ARTICLE 8. LIEUX D'ENREGISTREMENT

Les enregistrements se feront en priorité sur place. Des déplacements sont donc à prévoir dans la région Hauts-de-France, et à l'échelle nationale selon les intervenant·es sélectionné·es.

#### ARTICLE 9. RAPPEL DU CALENDRIER

### Calendrier prévisionnel de la mission :

Lancement de la consultation : 1 mars 2023

Date limite de réception des dossiers : 30 mars 2023 à 17h

Réunion de démarrage de la mission et de l'épisode 1 : 5 avril 2023 à 14h30

Réception épisode 1 : juin 2023 Réunion cadrage épisode 2 : juin 2023 Réception épisode 2 : septembre 2023 Réunion cadrage épisode 3 : septembre 2023

Réception épisode 3 : novembre 2023

Réunion cadrage épisode 4 : novembre 2023

Réception épisode 4 : janvier 2023 Réunion cadrage épisode 5 : février 2023

Réception épisode 5 : avril 2023

Durée totale de la mission : 18 mois

#### Pour chaque épisode :

- V1 bout à bout brut (version longue sans voix off);
- V2 version montée + voix off + habillage sonore ;
- V3 ajout jingle + mixage sonore
- Version audio finalisée + version diffusion youtube (ondes sonores + sous-titrages)

Ce calendrier est prévisionnel et fera l'objet d'une proposition par les candidates dans leur offre. Les différents jalons seront discutés et ajustés lors de la réunion de démarrage de la mission.

C.C.T.P. - 2023-01 Page **7** sur **7**